L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 8 OCTOBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quitterra MILNEBURG à l'arrivée des trains du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS à l'arrivée du train de.....1 P. M
JEUDIS.....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

Revenant, quitterra Madisonville, les

LUNDIS.....5:45 A. M.
MERCREDIS (Old Landing).....7 A. M.
VENDREDIS " " .....7 A. M

L'eau et le temps le permettant.

Excursions :
TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A.M.

Prêt reçu tous les jours au dépôt de la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
Lor mai— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et Cherbourg.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (construits sous ordre de S'excellence et lumières électriques), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 8 octobre
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 15 octobre.
LA BOURGOGNE, Lebouf, samedi, 22 octobre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$50 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième c'asse.....$40
Entrepont, $24 50, avec nourriture; supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL R. PREVOST,
Agent général du fret,
45 rue Sereone
— Ou à —
A. MOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.
Partant mercredi, 12 octobre, à 8 A. M.
Le steamer
LOUISIANA,
Capt. Gager.
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. C.
Passage—Cabine.....40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans de Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans		Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express	8:15 a m	San Antonio Express 7:00 a m
California Ex.		California Ex. prss. daily 10:55 pm

Chars-dortoirs entre New Orléans et San Francisco par l'Atlantique et Pacific Express. Pullman Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Montgomery et la ville de Mexico sur le train partant à 8:15 A. M.

Correspondance à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux du 1er Chemin de fer et Canal et à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTS, Ennitt, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er 8tv—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS (Fastest Time) CINCINNATI (SLEEPING CARS) 11 HOURS (WITH THROUGH) BIRMINGHAM
Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

	No 2 Limited	No 6 Pasta Line.
VESTIBULE		
Part de la N.-Orléans	2:30 p m.	8:30 p m.
Arrive à Meridien	8.50 p.m.	5:00 a.m.
Arrive à Akron	11:33 p m.	6:53 a m.
Arrive à Birmingham	1:25 a m.	12:05 p m.
Arrive à Attala	4:00 a.m.	2:40 p.m.
Arrive à Chattanooga	6:40 a.m.	6:00 p.m.
Arrive à Bargin	9:30 p.m.	3 22 a.m.
Arrive à Lexington	3:30 p.m.	4:25 a.m.
Arrive à Cincinnati	5:30 p.m.	7:30 a.m.

Les seules lignes avec des "Vestibule Sleeping Cars" pour New York via Shenandoah Valley, arrivant à 1:30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nile-Orléans.
D. G. EDWARDS R. E. GARRATT,
Gen'l Pass. & T. Agent, Div. Pass. & T. Agent,
Cincinnati, O. 2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, New York.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address, MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents. France Mode, Mode Nationale, L'Echo d'Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jaal. Amusant, Jaal des Voyages, Monde Comique, P. Jaal. p. rire, Sciences. l'arte, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie continuant à se charger, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :
Sur risques d'incendie.....$618,578 30
Sur risques de rivières 16,285 97
Sur risques de mer... 8,243 95
$643,307 22

A ajouter :
Primes non acquises de 1890..... 133,231 10

Total des primes.....$776,438 32
A déduire :
Intérêts et profits et pertes..... 22,732 66

Revenu total.....$699,231 79
A déduire : Pertes payées :
Sur risques d'incendie.....$327,990 36
Sur risques de rivières 5,644 92
Sur risques maritimes 6,647 34
Total pertes payées$339,982 62
Primes remboursées et cancellations..... 67,027 97
Commissions d'assurances 51,555 60
Réassurances..... 47,190 73
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)..... 17,924 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board et underwriters, Patrouille de Compagnies à vapeur, Messe et Machines Babcock, lapur, impressions, frais judiciaires, etc..... 49,344 27
Total des débours.....$562,945 60
Surplus.....$136,256 19

Déduisez—
Réservé pour risques non expirés..$133,545 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,859 55
Profits et pertes..... 13,830 96
$196,236 10

ACTIF
(A la valeur en matrice.)

Comptant en main, à savoir :
En banques.....$161,444 26
En trésorerie..... 5,615 10— $166,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, extinction Cross-..... 105,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les nombres tirés..... 123,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 26,250 00
$20,000 bons de la Louisiane 4 pour cent..... 25,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)..... 18,585 0
Une action du capital du B. O. Board of Trade..... 20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange..... 125 00
50 actions de la N.O. Warehouse Co 525 00
Une action French Opera House Association..... 150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Prêts en cours de recouvrement..... 55,731 23
Meubles, accessoires, outils-durs, etc..... 2,000 00
$643,096 10

PASSIF.

Capital-actions.....$200,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Dividendes non payés..... 840 00
Réservé pour risques non expirés 133,545 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,859 55
Balance nette compris le dividende de juillet 1891..... 230 96
$445,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGREE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifie par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) FRANK ROBERT,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
P. S. HERMT,
J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux sociétaires sur demande de l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR-CENT.
SCOTT McGREE, Secrétaire.
Nile-Orléans, Lun. 18 janvier 1892.
20 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :
Sur risques de feu.....$235,636 55
Sur risques de marine..... 1,784 13
Sur risques de rivières..... 3,751 76
$241,113 43
A ajouter, primes non acquises de 1890..... 84,930 00
Primes totales.....$325,043 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes..... 23,197 65
Revenus.....$310,346 08
A déduire, pertes payées :
Sur risques de feu..$107,150 22
Sur risques de marine..... 1,176 72
Sur risques de rivières..... 1,207 62
Total des pertes payées.....$109,723 56
Moins recouvrements et cancellations..... 25,208 04
Commissions..... 35,270 56
Réassurances..... 33,764 00
Taxes et Licences..... 3,551 41
Dépenses de bureau et d'agences, appointements, baux, assurances, corps de surveillance..... 30,645 59
Débours.....$232,023 46
A déduire :
Primes non acquises $84,974 00
Portion ajustées et non ajustées..... 35,000 00
77,974 00
Pertes.....$154,362 38

ACTIF.

Argent en caisse.....$ 53,358 21
$5,000 Bons des Etats-Unis 4 cts 5,100 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nile-Orléans..... 128,300 00
$60,000 Bons à Prime de la Nile-Orléans..... 96,833 00
$95,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 cts..... 82,250 00
10 Actions de Germania Ins'ce Co. 1,150 00
Primes en voie de recouvrement..... 31,546 26
Prêts sur hypothèques..... 17,750 00
Bons à recevoir et billets à recevoir pour primes..... 4,373 35
Meubles et installations de bureaux..... 3,500 00
$360,656 22

PASSIF.

Capital-actions.....$200,000 00
Dividendes non réclamés..... 2,228 50
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées..... 83,974 00
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées..... 35,000 00
$321,202 50
Balance, compte de dividende de juillet 1891..... 39,453 72
$360,656 22

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGREE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux sociétaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR-CENT.
SCOTT McGREE, Secrétaire.
Nile-Orléans, Lun. 18 janvier 1892.
20 janv—1m

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
— DE LA —
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lmd.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

COMFORMÉMENT à ce qu'exige la charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :
Primes incendies..$219,283 26
Primes maritimes..... 1,779 92
Primes des rivières.. 3,862 33
Total des primes...$225,013 91
A ajouter : Primes non expirées de 1890..... 44,168 67
Total.....$269,182 58
A ajouter : Intérêts, profits et pertes..... 326,904 50
Moins salaires et dépenses générales..... 12,841 71— 12,962 79
Fonds de surplus.....$1,450 00
Total.....$282,326 12
Portes payées :
Sur risques de feu.... 961,271 06
Sur risques maritimes 2,351 55
Sur risques de rivières 4,365 33
$968,989 94
Réassurances..... 27,886 19
Primes remises et commissions..... 55,236 16
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et sociétés scientifiques..... 12,426 17
$204,548 55
Profits bruts.....$99,303 64
Réservé
Pour primes non expirées..... $44,560 20
Pertes d'incendies non payées..... 12,052 04
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891..... 10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892..... 10,000 00
Fonds de surplus, 1891..... 21,450 00—98,062 64
$1,240 90

ACTIF

Billets pour primes.....$197 15
Primes en voie de collection..... 38,715 73
Prêts sur nantissement..... 5,275 00
Prêts sur hypothèques..... 6,667 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à prime..... 99,162 99
Stocks de banques, d'assurances et autres..... 84,621 00
Bons à terre hypothèques, Workshop Brewing Co..... 8,000 00
Propriétés foncières..... 66,814 94
Meubles de bureau et accessoires.. 4,913 14
Argent comptant et en banque..... 28,296 52
$289,293 66

PASSIF.

Capital-actions.....$200,000 00
Fonds de surplus..... 21,450 92
Réserve pour primes non expirées. 44,560 20
Réserve pour pertes payées sur risques expirés..... 13,052 04
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892..... 10,000 00
$289,293 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
E. SUBREBIER, Président.
J. HASELIGER, Vice-Président.
EMIL WERNER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-actions pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.
E. SUBREBIER, J. B. MEYER,
J. J. WECKERLING, A. G. RICKS,
J. HASELIGER, BEN LINDELIUM
J. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL,
FRANK VATTER, D. BERNHARDT,
J. H. MILLER, H. VONDERBRANK,
F. J. LANGLEE, EMIL WERNER,
F. W. DIELMANN, A. TRIEBEN.
17 janv—30d

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie..... $ 79,060 71
Ajoutez : primes non acquises pour 1889..... 20,006 37
$ 99,067 08
A déduire :
Portes par les incendies..... $50,545 94
Réassurances..... 4,649 59
Primes remboursées 2,340 32
Commissions et courtages..... 3,205 06
Dépenses générales, moins escompte et intérêt..... 15,865 24
$ 76,606 15
$ 22,460 93
Réservé pour pertes non ajustées..... 6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour 1890..... 19,915 00
Dit pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année..... 14,962 26
Au fonds de réserve..... 6,262 11
$ 47,150 07
ACTIF.
Billets d'assurés pour capital..... $ 1,261 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéral) et hypothèques..... 175,061 62
Billets à recevoir..... 1,875 43
Propriétés foncières..... 13,000 00
Argent en banque et comptant..... 41,825 71
Primes en cours de collection..... 15,973 15
Meubles de bureau et accessoires. 5,161 56
$253,158 65

PASSIF.

Capital-actions.....$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées 6,010 00
Réservé pour primes non expirées 19,915 20
Intérêt et dividende, fonds de réserve et surplus..... 107,232 81
$283,158 61

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.
E. M. MARKS, Président.
R. H. REYNES, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, 21e jour de janvier 1891.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'Actif de sa mortalité de CINQ POUR CENT sur demande.
E. M. MARKS, Président.
OTTO THOMAS, Vice-Président.
R. H. REYNES, Secrétaire.

Conseil de Direction.
H. H. Herbert, A. H. Isaacson,
Peter Blaise, I. M. Marks,
P. Dorr, A. H. Howard,
H. Ellermann, Jacob Schoen,
Jas. Everett, J. H. Schiermann,
P. Fazende, Otto Thomas,
John Fitzpatrick, George Zehme
J. Taylor Gaudin,
Séjour—4 dim

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, a midi, au vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains interlopes aux des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspectés ou infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantaine du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ce navire dans une position sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits se placent et venant de porte non infectée et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets à telles mesures sanitaires ; Aussi, sujets le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitaire maritime, avec détention de quarantaine de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront en vertu de la sévérité quarantaine inférieure, peut y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de porte infectée ou soupçonné d'être infectée de choléra ou de peste vérole, et qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitaire maritime et à la détention que le Bureau de Santé fixera.

Les navires venant des ports désignés mentionnés, appartenant à la seconde, troisième et quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Bigoiets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles et toute autre station quarantaine de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de l'Etat et les ordres du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mr. Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet, et le a partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports de divers nommés et désignés et ainsi qu'il est contenus dans la tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements énoncés par cette proclamation du Bureau de Santé, et requis de procéder rigoureusement contre toute infraction à ces règlements et des lois quarantaines de l'Etat.

Donné sous ma signature et le SCEAU SOCIAL de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 15me jour d'avril de l'année de Notre-Seigneur mil-huit-cent, quatre-vingt-douze et de la cent-neuvième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.
Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrét. dre d'Etat.

Suggestions particulières
— AUX —
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine de se rédiger autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépeuplés, autant que possible, avant la calage de la Quarantaine, de toutes matières de lahet, de la toile, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin et en nouvelle devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coier.

2. Les navires faisant le service des ports très pauvres devront, autant possible, avoir pour leurs équipages des hamacs spéciaux.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires navires devront informer à l'avance les passagers arrivant de porte quarantaineuse qu'ils ce départent autant que possible de bagage, ainsi que d'endommager l'un ou les de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont autant moins à craindre que leurs effets des colerins, dentelles, velours et autres matières d'une texture délicate, car ils auraient à souffrir leurs risques de pyrarie.

4. Les navires possibles venant des ports où sévit la fièvre jaune devront s'abouter, si c'est possible, lois de quarantaine, de pas nécessaire à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La surveillance doit, autant que faire se peut, être exercée de manière à ne pas l'accès des pompes possible et à permettre aux navires de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et d'enlever ceux-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et intérieur, autant que possible, et de pas seulement les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé, 49 rue du Camp, ville.

7. Le capital de navire doivent avant d'arriver, faire pomper l'eau de la cale et de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être leurs en partant et de pompeté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions sanitaires ci-dessus traitées avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aurait rempli les conditions ci-dessus, pourra faire, réduite dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

15 avril—3d

THE NEW ORLEANS BEE,
(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers indies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid,

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La. 8 nov—

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE
Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.
ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE
de BONJEAN
(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).
La solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques. — Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.
Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris
DÉTAIL : DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

LA FARINE DUTAUT
EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS — 40 Ans de Succès
PARIS, 9, 2, Guillemites. New-Orléans : FOUGERA, LYONS & Cie, 46, Camp Street.

ANÉMIE
QUINA LAROCHE
Ferrugineux
Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure un sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté ; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, la Lymphatisme ; abrège les Convalescences, etc.
PARIS, 16, rue Drouot, 16, PARIS
NEW-YORK, E. FOUGERA ET Cie.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 7 octobre 1892.

COMPTOIRS D'ECHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'cet cette semaine	$10,222 204 00	$1,611,665 00
Même semaine la même dernière..	7,192,370 00	1,016,729 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
COMPTE PAR THOS C. HERRODS, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales..... $ 4,578,900 00
Autres items comptant..... 126,000 00
Change à vue sur N. Y..... 1,737,900 00
Change étranger..... 66,200 00
Dû par des banques et banquiers étrangers..... 755,600 00
Prêts et escomptes..... 21,068,100 00
Autres actifs comptant..... 5,646,800 00
Total.....$33,949,600 00

PASSIF :

Circulation..... 848,600 00
Autres items comptant..... 126,000 00
Dû à des banques et des banquiers étrangers..... 21,258,800 00
Autres passif comptant..... 1,336,900 00
Total des banques et banquiers étrangers..... 2,081,600 00
Autres passif comptant..... 91, 00 00
Total.....$25,529,100 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		
Prêts	202,700	
Dépôts		57,600
Dû aux banques et banquiers	53,800	
Change	236,500	

Mouvement numérique et étrangères et Billets de Banques.

MOVAIN. — Souverains Victoria, $4 800 à 80; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 20-pesetas espagnols, $4 70; 10-francs, $1 80; napoléons, $7 60; argent mutilé américains 72 à 75 par cent de dollars argent coins, 62 à 65; mêlé péruvienne, 60 à 65; pesos chiliens, 60 à 65; argent pur, $4 60 à 4 80; billets de la Banque de France, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 16½ à 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, mais la demande continue bonne, les taux demeurent stables.

Pour escompter..... —98
Pour prêter de..... 1— à 2—
Prêts sur garanties collatérales..... 7—
Taux de..... 7 à 8
Papier hypothécaire..... —98

New-York—Taux de l'argent 5.

Sterling 60 jours, taux de la Banque d'Angleterre 4, comptant 97 3/16 pour l'argent, — pour Francs—Bourse—et Sterling, U. S. 4 s.....

Paris—Rentes—99.60.

Argent en lingots (par oz 24) — Londres 38½, New York 65, Nile-Orléans 63½.

CHANGE.

REICHSMARKS—94½
Le STERLING est calme.

Commercial (60 jours)..... 482½@484
Banquiers (60 jours)..... 486½
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours)..5 21½
Traites de banques (60 jours)....5 18½

CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.

Traites de commerce 81 50 d'escompte.
Traites de banques 50c. d'escompte à pair.
Traites de banques pour collection 81 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Amort de 11 A. M

26 actions Canal and Claiborne RR..... 27
10 actions American National Bank 136
Entre les appels de 11 M. et de 2 P. M.
25 actions de Louisiana Nat. Bank..... 170

Appel de 2 P. M.

$500 Bons à prime..... 163½
5 actions American National Bank..... 125
10 actions Union National Bank..... 136

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur par part	Offre Demande
Louisiana National	100	125 ...
Bank of Commerce	100	115½ ...
Canal & Banking Co	100	160 163
Citizens	100	72 81½
Germania National	100	115 ...
Germania Savings	100	275 ...
Hibernia National	100	200 215
Louisiana National	100	167 171
Metropolitan	100	100½ 175
Mutual National	100	98½ 104
N. O. National	100	71½ 75
People's	50	107 110
State National	100	100 ...
Union National	100	135 137
Whitney National	100	225 ...
Southern National	100	100½ 102
Merchants' Nat'l	100	100 ...
N. O. Co-operative B'k'g As.	10	21 ...
Compagnies d'assurances.		
Insurance		
Crescent Ins.	100	49 ...
Firemen's	25	16 14
Germania Ins. Co.	100	95 ...
Hibernia Ins.	100	85 ...
Home Ins.	100	100 ...
Lafayette	50	75 80
Merchants Mutual	100	82 85½
Mechanics' and Traders	100	104 106
New Orleans Ins. Ass.	20	24 ...
Sun Mutual Ins.	100	117 ...
Louisiana Ins. Co.	100	80 90
Teutonia	100	130 ...
Obligations de chemins de fer urbains.		
Carrollton	Ex. 100	124 ...
Crescent City	100	100½ 102
Canal and Claiborne	40	87 ...
New Orleans City	100	135 140½
Orleans	50	62½ 65
St-Charles Street	50	94½ 96½
Privilège en Carrollton RR.		... ...
Actions diverses.		
O. C. Slaughterhouse	50	45½ 48
Imp. Bonded Warehouse	100	... ...
Jefferson City Gas Light Co.	100	66½ ...
Commerce Ice Co.	100	... ...
Louisiana Ice Man. Co.	100	... ...
Metairie Cem'y Ass.	100	... ...
N. O. Gas Light Co.	100	90 100½
N. O. Waterworks Co.	100	82½ 83½
N. O. Ice Manufg Ass.	100	104 106
N. O. Cold Storage Co.	100	96½ ...
French Opera Association	100	... ...
Sugar Shed Co.	60	58 ...
Louisiana Electric Light Co.	100	... ...
Standard Guano & Chem. Co.	100	... ...
Stock Exchange	100	... ...
Bâtard Plass Ex. Co. of Chicago	10	1½ 1¾
Jockey Club	100	96 110
Cotton Exchange		8½ 13
M. L. & R. Ass.		97½ 10

Bâtons Rouge Illumin'g Co.	...	—0—
Tuscaloosa Fertilizer Co.	...	13 ...
Bonetti Gravier	100	... ...
Varia. Theatre		—0—
Gaslight Co.	10	... ...
(Cherokee Iron Man'f'g Co.		—0—
Jackson Brewery		—0—
2d Mort. Bd.		
C. C. Furniture Co.		—0—
Independent Oil Works		—0—
Parlors Building		—0—
Jackson Coal & Coke Co.		—0—
Louisiana Furniture Co.		—0—
Southern Athletic Club		—0—
Young Men's Ath. Club		—0—
N. O. & Walk. Eastern RR.		—0—
Industrial Cotton Oil Bonds		—0—
Amer. Cent. Oil Deb.		—0—
Washington Artillery bonds		—0—
Algiers Bridge Ass. 1st Mort.		—0—
Bond (6 0/0)		—0—
Bons d'Etats.		
Louisiana 4's	94½	96 ...
Louisiana 6's		—0—
Bons de ville.		
Premium	162½	164 ...
Premium drawn number	305	... ...
Privilège en Premium		—0—
City Consolidated 4's	101½	... ...
Consolidated 4's, Crescent		—0—
Extended 6's, Consol. Crescent	104½	... ...
Extended 6's	104½	... ...
Extended 6's, R. R.		—0—
Extended 6's, Waterworks		—0—
Extended 6's, Park		—0—
City 6 per cent certificates		—0—
Consolidated coupons		—0—
City 5's	101½	... ...
City 7's, old		—0—
City 7's, new		—0—
City 7's, gold		—0—
Hospital Warrants		—0—
Hospital Coupons		—0—
Bons divers.		
United States 4's		—0—
Canal and Clai. St. R. R. mortg.		—0—
Can